

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- RURALITIC 2012 -

Un Appel à réussir la révision du Programme national Très Haut Débit

Ce mercredi 12 septembre 2012,

Philippe LEROY, Sénateur, Vice-président du Conseil général de la Moselle,

Alain LAGARDE, Conseiller régional du Limousin, Président du Syndicat Mixte Dorsal,

Hervé RASCLARD, Premier Vice-président du Conseil général de la Drôme, Président du Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN),

ont tenu une conférence de presse à l'occasion de la 7^{ème} édition de RURALITIC, l'Université d'été des Territoires Numériques, à Aurillac.

S'inscrivant notamment **dans la dynamique de « l'Appel de Valence » du 3 juillet dernier et dans la continuité du Mémorandum visant à « *Replacer les collectivités locales au cœur de l'aménagement numérique du territoire* »**, qu'ils avaient présenté un an auparavant lors de ce même colloque, ils se sont retrouvés pour **présenter leurs analyses et propositions pour réussir la révision du Programme national Très Haut Débit**, devant aboutir à un déploiement en 10 ans de la fibre optique pour tous dans notre Pays.

Le Sénateur Philippe LEROY, coauteur de la proposition parlementaire de loi n° 118 votée en première lecture par le Sénat le 15 février dernier, a déclaré que « le très haut débit ne peut s'entendre autrement que par la fibre à l'abonné. Il faut organiser la bascule du modèle du cuivre vers le modèle de la fibre, l'enjeu sera le développement de l'économie des services dans notre Pays. Depuis un an cette idée a fait du chemin. Il faut éviter la rigidité d'un pilotage d'Etat, il faut utiliser toute la souplesse de la décentralisation ».

Alain LAGARDE a considéré que « s'il n'y a pas de réel mécanisme de péréquation, on va vers la catastrophe pour le développement de nos zones rurales, il faut alimenter le FANT et permettre les projets intégrés. Les Réseaux d'initiative publique (RIP) ont démontré qu'ils étaient devenus indispensables. La task force envisagée par Mme la Ministre doit s'appuyer sur le savoir-faire des collectivités ».

Pour Hervé RASCLARD, « il faut trouver un système gagnant-gagnant pour réussir l'aménagement de tous les territoires, assis sur une base juridique stable. La proposition de loi Maurey-Leroy doit être reprise et élargie. Il faut un pilotage fort entre l'Etat et les Collectivités. Le déploiement des réseaux THD est un formidable levier de relance et de croissance économique. Les industriels de la filière doivent faire entendre leur voix ».

Ces propositions d'actions en direction de Fleur PELLERIN, Ministre déléguée auprès du Ministre du Redressement productif, chargée des Petites et Moyenne Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique, démontrent que **seul le modèle prôné par les Réseaux d'Initiative Publique (RIP) pourra permettre de relever le défi de proposer d'ici à 2022 un accès au Très Haut Débit pour tous les Français**, tel que se le sont fixés le Président de la République François HOLLANDE et le nouveau Gouvernement.

Contact presse : Romaric RIGAUDIAS, Chargé de communication – 06 47 99 38 43

Lors de cette conférence de presse, André FRIEDENBERG, Conseiller régional de Rhône-Alpes chargé des T.I.C., a annoncé en avant-première « *l'intention de la Région Rhône-Alpes de se positionner très rapidement auprès de Madame la Ministre pour devenir le territoire pilote pour la mutualisation des RIP*. Un courrier signé par Jean-Jack Queyranne, Président de la Région, partira demain. Il s'agit de mettre en œuvre une plateforme de distribution des offres existantes sur les RIP, qui serait ouverte à tous les acteurs, qu'ils soient opérateurs de services, éditeurs de contenus ou fournisseurs d'applications, et quelle que soit leur taille ». Cela permettrait :

- d'atteindre un volume suffisant d'un million de clients potentiels pour susciter l'appétence de ces acteurs,
- de diversifier la concurrence et ainsi de stimuler l'innovation,
- et par conséquent, de maximiser l'accès des utilisateurs finals à des services à forte valeur ajoutée et à des tarifs très compétitifs.

Enfin, Etienne DUGAS, Président du Groupe MARAIS, spécialisé dans les Travaux Publics, a annoncé en avant-première le **lancement d'un Syndicat ou d'une Fédération regroupant les industriels travaillant aux côtés des RIP**, quel que soit leur secteur d'activité, d'ici à la fin de l'année 2012. L'objectif visé serait de mieux accompagner les élus et les collectivités dans leurs projets de déploiement de réseaux de fibre optique. Rappelant que le secteur des T.I.C. offre des perspectives incontournables de développement économique et de croissance pour la France, il a argumenté ce projet en ces termes : « *A l'heure où nous cherchons à créer des emplois d'avenir, nous avons là une chance unique, à la fois de créer de l'emploi pérenne et de développer une filière qui demain saura exporter son savoir-faire* ». La première réunion aura le lieu le 25 octobre prochain.

Les pouvoirs publics et les industriels sont donc décidés à travailler main dans la main pour que le vaste chantier national du Très Haut Débit devienne une réalité pour tous au terme de la prochaine décennie.

Cette conférence de presse était animée par Jean-Pierre JAMBES, Maître de Conférence à l'Université de Pau, auteur d'un ouvrage intitulé « *Territoires et numérique, les clés d'une nouvelle croissance* » paru en août 2012, dans lequel ces 3 élus ont chacun apporté une contribution.